

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3450 - VENDREDI 15 MARS 2019



Le président de la République, Félix Tshisekedi

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Premières mesures dans la lutte contre l'impunité

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, pense que la suspension du ministre des Affaires foncières et l'engagement des poursuites judiciaires contre lui ainsi que les audits à l'ex-Onatra, annoncés le 13 mars, sont des mesures très encourageantes. « Elles constituent un des aspects de la lutte contre l'impunité et le détournement de l'argent de l'Etat », souligne le juriste dans une intervention le 14 mars.

L'activiste des droits de l'homme souhaite, par ailleurs, que ces mesures soient étendues, notamment à la gestion de la taxe aéroportuaire appelée Go Pass et à la Gécamines, cette société minière qui a été au centre des controverses quant à sa gestion et à celle du secteur minier.

Page 3

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Emmanuel Macron demande des gages de bonne volonté à Félix Tshisekedi

Le président français et son homologue kényan, Uhuru Kenyatta, ont plaidé hier, en marge du « One Planet Summit », pour un gouvernement d'ouverture en République démocratique du Congo « qui donnerait la place à l'opposition et aux camps de Martin Fayulu et Moïse Katumbi notamment » étant donné le caractère toujours contesté de la présidentielle congolaise.

Indépendance vis-à-vis de l'ancien président, son prédécesseur, Joseph Kabila, serait la principale recommandation qu'ils ont faite à Félix Tshisekedi, tout en l'exhortant à s'affranchir véritablement de la tutelle de ce dernier au moment où on attend toujours la nomination d'un premier gouvernement.

Page 2



Emmanuel Macron, Félix Tshisekedi, Amina Mohammed, Andry Rajoelina et Uhuru Kenyatta

LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

Franck Diongo et Firmin Yangambi enfin libres



Franck Diongo et Firmin Yangambi

L'acteur politique et l'activiste des droits de l'homme faisaient partie des cas dits emblématiques de prisonniers politiques sur lesquels l'opposition insistait depuis 2016. Environ sept cents autres personnes sont concernées par cette décision dans l'ensemble du pays. L'annonce de la série de libérations a été faite officiellement, le 13 mars,

à la télévision nationale, par Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du chef de l'Etat. A noter cependant que d'autres catégories des prisonniers ne sont pas concernées par cette série de libérations, à l'instar de ceux cités dans le dossier de l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat, Laurent Désiré Kabila.

Page 5

FESTIVAL

Gospel day fait une place à l'humour

Ronsia Kukielukila, le jeune humoriste le plus en vue de Kinshasa est compté parmi les vedettes de l'événement Best of, attraction de ce week-end. Après avoir été la grande vedette de la première Halle Comedy Club, il y a moins d'un mois, plus précisément le 22 février, il revient sur la scène de la Halle de la Gombe. Ce qui ne sera sûrement pas pour déplaire à ses nombreux fans.

L'on se souvient qu'à l'occasion, il avait co-animé la soirée en compagnie de la Camerounaise Elyon's, venue de Brazzaville, avec qui il partageait la tête d'affiche. La notoriété de Ronsia devrait profiter un brin au succès du Gospel day qui du reste marque son come-back sur la scène après deux ans de silence.

Page 6



Ronsia Kukielukila

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Emmanuel Macron demande des gages de bonne volonté à Félix Tshisekedi

Le président français et son homologue kényan, Uhuru Kenyatta, ont plaidé, hier, en marge du « One Planet Summit », pour un exécutif d'ouverture en République démocratique du Congo (RDC), « qui donnerait la place à l'opposition et aux camps de Martin Fayulu et Moïse Katumbi notamment ».

Profitant de son passage au Kenya dans le cadre de la quatrième assemblée des Nations unies pour l'environnement, le président français, Emmanuel Macron, a rencontré quelques-uns de ses homologues africains présents à ce forum, le premier du genre organisé sur le continent. Une manière aussi de boucler en apothéose une tournée africaine qui lui aura permis de scruter quelques possibilités d'investissements sur fond de réchauffement du partenariat entre la France et l'Afrique.

Le président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui figurait dans l'agenda d'Emmanuel Macron, l'a finalement rencontré le 14 mars et échangé avec lui alors que la veille, en soirée, les deux hommes d'Etat étaient les hôtes de leur homologue kényan qui leur a offert un dîner. Une rencontre tripartite qui n'était pas prévue, selon des sources diplomatiques, mais les trois hommes ont voulu aller de l'avant, indique-t-on.

Ils ont approfondi leurs



Emmanuel Macron, Félix Tshisekedi, Amina Mohammed, Andry Rajoelina et Uhuru Kenyatta, le 14 mars, à Nairobi

échanges avec un Félix Tshisekedi réduit en posture d'écoute. Le chef de l'Etat congolais s'est juste contenté de suivre ses partenaires sans faire de promesse, révèlent des sources. Ce qui a fait dire à certains officiels français qu'il a « des équilibres compliqués à respecter ». Ayant tourné la page à la controverse suscitée par l'élection de Félix Tshisekedi pour laquelle la France avait mis du temps avant de se raviser, Emmanuel Macron et

Uhuru Kenyatta ont trouvé l'occasion de dire tout haut à leur interlocuteur ce qu'ils pensaient de lui. L'indépendance vis-à-vis de l'ancien président, son prédécesseur, Joseph Kabila, serait la principale recommandation qu'ils lui ont faite tout en l'exhortant à s'affranchir véritablement de la tutelle de ce dernier au moment où la nomination d'un premier gouvernement est toujours attendue.

A propos justement de ce

prochain gouvernement, Emmanuel Macron et Uhuru Kenyatta ont plaidé pour une équipe d'ouverture « qui donnerait la place à l'opposition et aux camps de Martin Fayulu et Moïse Katumbi notamment ».

A propos justement de ce prochain gouvernement, Emmanuel Macron et Uhuru Kenyatta ont plaidé pour une équipe d'ouverture « qui donnerait la place à l'opposition et aux camps de Martin Fayulu et Moïse Katumbi notamment ». Pour ce faire, il est attendu

de Félix Tshisekedi des gages de bonne volonté afin d'atténuer tant soit peu les contestations qui, aujourd'hui encore, continuent de fragiliser quelque peu son mandat. Concernant la Monusco, les chefs d'Etat kényan et français ont opté pour le renouvellement de son mandat qui arrive à terme à la fin de ce mois. « Il faut un dialogue avec l'ONU pour savoir quel rôle elle jouera dans l'avenir. C'est une préoccupation majeure », dit-on à l'Elysée, citant la situation dans l'est, à Beni, ou encore l'épidémie d'Ebola.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT

Le ministre des Affaires foncières suspendu de ses fonctions

L'annonce a été faite le 13 mars à la télévision nationale par le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, sur instruction du président de la République.

Il est reproché au ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu Malegi, selon le directeur de cabinet du chef de l'Etat, son insubordination et son refus de rapporter les arrêtés ministériels qu'il a pris en violation flagrante de la loi, des droits des Congolais et des étrangers sur la propriété, à travers des lotissements à des endroits interdits et à l'expropriation des tiers.

Lumeya Dhu Malegi, présumé coupable en vertu du principe de présomption d'innocence, est mis à la disposition du procureur général de la République près la Cour de cassation pour l'ouverture du dossier judiciaire mis à sa charge. Le procureur général devait ainsi entamer la procédure judiciaire depuis hier.

Par la même occasion, le président de la République, a indiqué Vital

Kamerhe, a adressé au Premier ministre, chef du gouvernement, une correspondance l'instruisant de suspendre toute affaire cessante, le ministre des Affaires foncières, pour des faits qui lui sont reprochés.

Il est reproché au ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu Malegi, selon le directeur de cabinet du chef de l'Etat, son insubordination et son refus de rapporter les arrêtés ministériels qu'il a pris en violation flagrante de la loi, des droits des Congolais et des étrangers sur la propriété, à travers des lotissements à des endroits interdits et à l'expropriation des tiers

Outre la suspension du ministre



Le ministre des Affaires foncières suspendu

des Affaires foncières, le directeur générale de la Société commerciale des transports et des ports, Daniel Mukoko Samba, et son adjoint sont aussi suspendus. Ils sont accusés de mauvaise gestion et détournement des deniers publics. Le directeur général de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications, Oscar Manikunda, est aussi sous le coup de la suspension. C'est le directeur général adjoint qui assure désormais l'intérim de cet établissement public placé sous l'autorité directe de la présidence de la République.

Blandine Lusimana

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

Jean-Claude Katende salue la décision du chef de l'Etat

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est réjoui de la décision prise par le chef de l'Etat de démettre Lumeya du Maleghi ainsi que certains cadres administratifs, estimant que cela entre dans le cadre du combat tant réclamé contre les antivaleurs. Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est réjoui de la décision prise par le chef de l'Etat, estimant que cela entre dans le cadre du combat tant réclamé contre les antivaleurs.

Jean-Claude Katende a encouragé, le 14 mars, la suspension du ministre des Affaires foncières et la décision du chef de l'Etat d'auditer l'ex-Onatra, annoncées le 13 mars. « Elles constituent un des aspects de la lutte contre l'impunité et le détournement de l'argent de l'Etat », a-t-il souligné.

L'activiste des droits l'homme souhaite, par ailleurs, que ces mesures soient étendues à la gestion de la taxe aéroportuaire appelée Go Pass et de la Gécamines, cette société minière au centre des controverses quant à sa gestion et à celle du secteur minier. « Les entreprises ou institutions de l'Etat ne doivent plus servir à l'enrichissement des dirigeants politiques et celui de leurs gestionnaires », a-t-il dit, tout en promettant de rester vigilant pour que la gestion calamiteuse du régime Kabila ne continue pas sous celui du président Tshisekedi. « Déjà, le nouveau régime donne des signaux encourageants. Mais pour que les nouvelles autorités ne tombent pas dans les mêmes abus, nous devons les surveil-

ler partout et en tout. C'est de la responsabilité citoyenne », a-t-il fait savoir.

La sérénité et les inquiétudes des châtés

Notons qu'en dehors du ministre des Affaires foncières, la présidence de la République a démis également de ses fonctions le directeur général (DG) de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), ex-Onatra, Daniel Mukoko Samba. Dans un tweet relayé dans d'autres réseaux sociaux, il se dit confiant au regard de l'audit interne initié au sein de l'entreprise qu'il vient de quitter. « Depuis le 24-7-2017, j'ai accompli avec courage mes fonctions de DG à la SCTP, dans des conditions difficiles. Je suis disposé à répondre de ma gestion et je crois en la justice de mon pays », a-t-il réagi.

Mukoko Samba a, par contre, affirmé qu'il n'était pas encore officiellement notifié de cette décision. Mais il se dit disponible pour « servir la République ». « Je suis confiant que l'audit externe de ma gestion actuellement en cours établira clairement les responsabilités. En attendant d'être notifié de toute mesure par ma tutelle, je reste disponible pour servir cette République qui m'a tout donné », a-t-il affirmé, apparemment serein.

De son côté, le ministre chargé des Affaires foncières, Lumeya du Maleghi, dit refuser de servir des butins de guerre ou des butins politiques parce qu'il ne se reprochait de rien. « Je ne me reproche de rien, on doit me dire quelles sont ces terres que j'ai expropriées », a-t-il déclaré, dans une

interview à Actualité.cd.

Parlant d'un problème ni juridique ni administratif mais politique, Lumeya du Maleghi se dit victime d'une rivalité politique et affirme attendre des preuves sur les allégations d'expropriation des terres qui lui sont imputées. Accusé d'insubordination et d'insoumission, il affirme n'avoir reçu aucune correspondance venant de la présidence de la République depuis le 24 janvier jusqu'à ce jour.

« Si cette correspondance existe, nous pouvons dire qu'au niveau du cabinet du président de la République, il y a des gens qui voulaient me nuire, en cachant cette correspondance. On ne peut me taxer d'insubordination que si on m'a donné les ordres. Moi, homme d'Etat, je n'ai reçu aucune instruction, je le souligne. Le problème, je crois, n'est pas administratif, il n'est pas juridique mais plutôt politique. Moi, j'appartiens au FCC, je ne suis membre d'aucune autre organisation politique ou un regroupement politique. Donc, je refuse de servir des butins de guerre ou des butins politiques », a-t-il martelé.

Par ailleurs, Lumeya affirme avoir fait un effort pour rendre les affaires foncières visibles. Un autre mandataire frappé par cette décision est Oscar Manikunda, le directeur général de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications, une structure qui dépend directement de la présidence de la République.

Lucien Dianzenza

POÉSIE

Une soirée slam en l'honneur de la femme

Des poètes de la ville se sont donné un rendez-vous de deux heures la soirée de ce 15 mars pour célébrer les dames de toutes conditions sociales, au Café théâtre jeunes artistes.

Le slameur Microméga souligne qu'à l'espace culturel de Kintambo seront réunis poétesses et poètes prêts à « offrir leurs plumes à celle qui leur donne des elles ». Il conseille d'honorer à tout prix cette invitation spéciale qu'il tient « pour un hommage mérité à toutes les femmes du monde », feu Lady Di au centre de l'affiche marque à cet effet le caractère universel donné à l'événement, mois de mars oblige. Qu'importe le moyen de locomotion, le Café théâtre situé à quelques encablures de Kintambo est, d'ailleurs, loin d'être un coin perdu. D'où cette recommandation formelle du sacré « Verbivore » : « Venez à pied, à cheval, en voiture et même en famille ». Comprenons que dans ce délire, toutes les dérives verbales y mènent.

C'est donc un début de week-end tout en poésie que la soirée de Lipopo slam « Femme à pleine voix » se propose d'être. Savoir que « quand la poésie plane, les poètes deviennent des rossignols, et les paroles ne s'envolent plus, elles jaillissent », souligne Microméga. Ce à quoi le président du Collectif Lipopo slam renchérit à quelques heures du rendez-vous prévu de 18h à 20h : « Demain, ce n'est pas un événement, c'est juste de l'art. Et l'art, c'est juste l'amour. Et l'amour, c'est aussi la mère ». Ce quine peut empêcher de ramener justement à la pensée de Lady Di reprise au bas de l'affiche de la soirée dont elle semble être l'une des chères inspiratrices. « Le plus difficile dans la maternité, c'est cette inquiétude intérieure que l'on ne doit pas montrer », peut-on lire dans l'encadré à droite juste en dessous de l'adresse du Café théâtre.

Grâce à Lipopo slam, les amateurs de poésie sont désormais servis en parallèle des rares rencontres souvent ramenées à des présentations de recueils moins fréquentes que les autres littératures. Les rendez-vous organisés à fréquence régulière font le bonheur des amateurs de ce genre littéraire.

Nioni Masela

INTERVIEW

Clarisse Falanga : « Mes recherches visent à résoudre un épineux problème de santé publique en RDC »

Détentrice d'une licence en biologie moléculaire de l'université de Kinshasa, Clarisse Falanga est la conceptrice d'une crème capillaire dénommée « Miravella Hair Cream ». Également cheffe des travaux au département de biologie au sein de la faculté des sciences de cette université, elle travaille aussi en collaboration avec le département de biotechnologie et biologie moléculaire du commissariat général à l'énergie atomique de Kinshasa (CGEA/CREN-K), dans le domaine d'amélioration des plantes et mutations-induites.



Clarisse Falanga

veux crépus africains.

Le courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourquoi avoir choisi d'effectuer des études en biologie moléculaire ?

Clarisse Falanga (C.F.) : J'ai choisi d'effectuer des études en biologie moléculaire par passion de découverte et de compréhension du mystère caché dans le matériel génétique de l'organisme humain.

L.C.K. : Vous travaillez en collaboration avec le département de biotechnologie et biologie moléculaire du CGEA/CREN-K, dans le domaine d'amélioration des plantes et mutation radio-induite. En quoi consiste votre travail précisément ?

C.F. : Pour faire simple dans mes explications, je vais définir quelques concepts de base. La biologie moléculaire est l'étude approfondie de la vie dans sa dimension infiniment petite ; ceci induit la manipulation du matériel génétique d'un organisme hôte tandis que la biotechnologie est une application concrète et industrielle de la biologie moléculaire visant non seulement à améliorer mais plus à développer des variétés intéressantes des populations (animales comme végétales).

Le concept mutation n'est rien d'autre que l'ensemble des changements naturels s'effectuant au niveau du matériel génétique d'un organisme, ceci étant dû par des facteurs endogènes qu'exogènes. Cette mutation devient induite quand nous l'accélérons par des agents physiques ou chimiques.

L.C.K. : Quelles sont les recherches que vous menez ou que vous avez menées et les résultats obtenus ?

C.F. : J'ai mené plusieurs recherches dont les résultats sont publiés dans plusieurs revues scientifiques. Hormis les recherches sur l'amélioration du soja, je me suis lancée dans une analyse comparative de certaines huiles et crèmes capillaires commercialisées à Kinshasa. Les recherches étant en cours, les résultats seront communiqués dans un futur proche pour toute fin utile.

L.C.K. : Vous avez mis au point une pommade capillaire. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ses vertus et qu'est-ce qui vous a poussé à la concevoir ?

C.F. : La crème capillaire Miravella Hair cream assouplit les cheveux, traite les alopecies, calvities et les casses des cheveux dues à la chimiothérapie, revitalise les cheveux ou les rend touffus, fait pousser les cheveux, hydrate la fibre capillaire, lutte contre les pellicules, prévient la chute des cheveux et l'apparition des fourches, lutte contre les affections du cuir chevelu et contre les démangeaisons et mauvaises odeurs capillaires. La crème apporte également un éclat et une brillance à la chevelure. Je l'ai conçue après avoir observé un manque d'adéquation entre la plupart des crèmes capillaires importées et la texture des che-

L.C.K. : Quels sont les défis auxquels vous faites face quotidiennement dans votre travail en tant que femme dans le domaine scientifique ?

C.F. : La gestion du foyer concomitamment avec mes recherches ; le manque de financement ; très peu d'opportunités ; les différentes attitudes négatives des hommes envers les femmes les considérant comme fragiles, lentes, voire l'état physique faible qui les rendent moins efficaces (menstruations/dysménorrhées, grossesses).

Par ailleurs, j'ai fait face à un défi financier qui m'a contrainte à autofinancer mes recherches en attendant un quelconque accompagnement. En outre, pour ce qui est des soins de cheveux, les patientes affectées par la chute de cheveux connaissent un blocage mental et s'interdisent de parler de vraies causes de la perte de leurs cheveux, car souvent liées à l'intimité de leur vie sociale, voire conjugale. J'ai ainsi le devoir d'amener les femmes à assumer cet état de défaite mais plus, à accepter que leur chute de cheveux pourrait trouver une solution. La dernière difficulté est liée à l'impatience des patientes au regard du processus de pousse

de cheveux dans la chaîne de traitement. La plupart des patientes veulent très rapidement avoir des résultats, oubliant les causes, voire le nombre d'années pendant lesquelles elles ont souffert de ces affections capillaires. C'est ainsi que j'invite les femmes à la patience et au respect des prescrits et directives en ce qui concerne leurs soins tant mentaux que capillaires. Mes recherches entreprises visent à résoudre un épineux problème de santé publique qui décime la société en affectant particulièrement la femme et par ricochet l'homme. Ces études vont révolutionner et contribuer à la réglementation de l'industrie cosmétique en République démocratique du Congo (RDC) mais plus, elles vont éveiller à l'échelle internationale les consciences des femmes aux bonnes pratiques d'entretien de la fibre capillaire.

L.C.K. : Quelles sont vos motivations dans la réalisation de vos objectifs ?

C.F. : Effectuer des recherches avec pour objectif de rendre service à la société et produire des publications en vue de transmettre l'information au monde scientifique national et international sur les recherches entreprises dans l'optique de contribuer à un avancement dans les sciences.

L.C.K. : Vous êtes membre de Stem initiative en RDC. Quelle est votre contribution au sein de cette organisation ?

C.F. : Pour la petite histoire, Stem DRC initiative est une organisation sans but lucratif dont l'objectif est de promouvoir les sciences, technology, engineering et math (Stem) dans le pays (www.stemdrc.com). Elle a été fondée en 2018 par la Pre Sandrine Mubenga, ceci

en réponse à un besoin exprimé par les jeunes congolais et congolaises. Chaque membre de l'équipe dirigeante Stem RDC initiative fait non seulement preuve d'une expertise et d'innovation dans son domaine de Stem mais plus, d'une éducation avancée ; c'est-à-dire que chacun des membres a au minimum une certification professionnelle ou une thèse de doctorat dans nos domaines précis. Chaque membre de l'équipe dirigeante est d'origine congolaise ou aurait vécu en RDC mais mieux cette crème de scientifiques a le désir et les connections nécessaires pour promouvoir les Stem.

L.C.K. : Quelle est la journée professionnelle type de Clarisse Falanga ?

C.F. : Arrivée au labo, Je jette un générique coup d'œil sur mes planifications de la journée, je vérifie ou supervise différents travaux d'étudiants, j'encadre les étudiants dans leurs recherches et je me concentre sur mes différents travaux de recherches et projets. De temps en temps, je participe à des panels, voire conférences pour sensibiliser les jeunes aux Stem. Il y a aussi des jours où je participe à des forums ou des séminaires de formation scientifiques

L.C.K. : Quelles sont vos hobbies ?

C.F. : Lecture, sport et cinéma

L.C.K. : Vos projets ?

C.F. : Dans un avenir proche, je compte certifier internationalement mon invention de crème capillaire, monter un laboratoire de recherche, soutenir ma thèse de doctorat, m'investir dans l'encadrement des jeunes filles et des femmes à mettre la Science au service de la société.

Propos recueillis par Patrick Ndujidi

GROGNE SOCIALE

La loi sur la sous-traitance bafouée dans le commerce

Le gouvernement de la ville de Kinshasa vient de monter au créneau pour mettre en garde les employeurs du secteur incriminé contre les abus dans l'application du Smig et toutes les pratiques illicites tenaces. Les autorités urbaines annoncent des pénalités conformes aux dispositions légales et réglementaires dans le pays.

Les principaux centres de commerce appartenant à des sujets étrangers ont repris timidement leur ambiance des jours ordinaires dans la ville de Kinshasa, même si aucun compromis solide n'est au rendez-vous entre employeurs et travailleurs grévistes depuis le

11 mars. Réagissant sur cette tension, l'autorité urbaine vient de faire une sortie plutôt musclée mais sa marge de manœuvre reste fort réduite dans cette énième crise sociale. « *Le temps des intimidations est révolu, il faut des actions plus fortes. Vous savez, les lois rd-congolaises interdisent aux étrangers le commerce au détail. Circulez dans la ville et rendez-vous vous-mêmes compte de la réalité sur le terrain. Le Smig, ce n'est pas un nouveau sujet dans le pays. Nous en parlons depuis des lustres sans aucune solution durable. Je suis désolé de le dire, mais nous attendons plus de l'autorité urbaine. Nous voulons voir la ville sor-*

tir ses griffes comme lors de l'obligation faite aux propriétaires des véhicules assurant le transport en commun de passer au jaune », s'est exclamé Felly P., un commerçant.

Les dispositions des articles 3, 23, 24 et 29 de la loi n° 17/001 du 8 février fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé doivent être de stricte application, a-t-il poursuivi. Un point de vue partagé par l'argentier provincial. « *Beaucoup d'entrepreneurs principaux se livrent à des pratiques interdites par la loi, foulant ainsi aux pieds les dispositions de la loi* », a fait constater le ministre provincial des Finances, Guy Matondo

Kingolo. Pour sa part, il semble convaincu que le mouvement d'arrêt observé dans le secteur du commerce qui a perturbé la paix sociale est simplement la résultante de ces abus. Dans un langage sans détours, il s'est adressé directement à ces entrepreneurs. « *Nous vous demandons, à dater de ce jour, de mettre fin au travail dissimulé et prêt illicite de la main d'œuvre au risque d'encourir les pénalités prévues par les dispositions légales et réglementaires* », a-t-il lancé. Le débat est relancé sur la question de la sous-traitance en RDC. Il y a une année, soit le 15 mars 2018, le gouvernement de la République, à tra-

vers le ministère des Petites et moyennes entreprises, a lancé officiellement les travaux d'un comité de pilotage en charge du Programme de vulgarisation et de mise en œuvre de la loi sur la sous-traitance dans le pays. A l'époque, le ministère a confirmé une approche concertée dans l'application de cette loi pour sa mise en œuvre effective. Il était question, d'ailleurs, pour le comité de réfléchir et de proposer des mesures d'application au bout d'un mois. Par la suite, le gouvernement allait les implémenter sous forme de décisions. Une année après, le bilan reste maigre.

Laurent Essolomwa

LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

Franck Diongo et Firmin Yangambi enfin dehors

L'acteur politique et l'activiste des droits de l'homme faisaient partie des cas dits emblématiques des détenus sur lesquels l'opposition insistait depuis 2016. Environ sept-cent autres personnes sont concernées dans l'ensemble du pays par la grâce présidentielle.

Après mout tergiversations, la présidence de la République est finalement passée à l'acte, en libérant les prisonniers politiques et d'opinion, conformément au vœu exprimé par Félix Tshisekedi lors de la présentation de son programme d'urgence de cent jours. L'annonce de la série de libérations a été faite officiellement le 13 mars, à la télévision nationale, par Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du chef de l'Etat.

Deux prisonniers présentés comme des cas emblématiques, en l'occurrence Firmin Yangambi et Franck Diongo, ont recouvré leur liberté à la suite de la grâce présidentielle dont ils sont bénéficiaires.

Sept-cent autres personnes sont concernées par cette décision sur l'ensemble du pays, a indiqué Vital Kamerhe qui, par ailleurs, a lancé un appel à toutes les personnes concer-

nées par l'arrestation d'un membre de leur famille, entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2018, de se signaler pour que soit enclenché le processus de leur libération. «Tous ceux qui ont été arrêtés pour des faits politiques pourront être libérés», a assuré le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi.

A noter cependant que d'autres catégories de prisonniers ne sont pas concernées par cette série de libérations, à l'instar de ceux cités dans le dossier de l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat, Laurent Désiré Kabila. C'est notamment le cas de l'ancien colonel Eddy Kapend, de Leta Mangassa et de bien d'autres. Et, d'ailleurs, leurs noms n'ont même pas été repris sur la liste harmonisée lors des échanges entre le président de la République et le président du Conseil national du suivi de l'Accord de la Saint Sylvestre, Joseph Olenghankoy. Il en est de même des condamnés fugitifs, des personnes condamnées pour infractions relatives aux violences sexuelles, assassinats, meurtres, vols à mains armées, détention illégale d'armes de



Franck Diongo et Firmin Yangambi

guerre, crime de guerre, crime contre l'humanité, corruption, concussion, viols, infractions contre l'intégrité du territoire, etc. Toutes ces personnes ne sont pas non plus concernées par la grâce présidentielle.

A propos d'Eugène Diomi Ndongala, le leader de la Démocratie chrétienne, il devra encore patienter. D'après Vital Kamerhe, l'opposant ayant purgé les trois quarts de sa peine, une liberté conditionnelle lui est, d'ores et déjà, garantie, quitte au ministre de

la justice, Thambwe Mwamba, en séjour l'étranger, de signer l'arrêté y afférent. Ce qui ne rassure pas ses partisans qui dénoncent un acharnement contre leur leader.

Pour rappel, Firmin Yangambi, président de l'ONG de défense des droits de l'homme Paix sur terre et avocat à la Cour pénale internationale, a été condamné en appel, en 2011, à vingt ans de servitude pénale par la Haute cour militaire de Kinshasa, pour tentative d'organisation d'un mouvement

insurrectionnel et détention illégale d'armes de guerre. Quant au président du Mouvement lumumbiste progressiste, Franck Diongo, la Cour de cassation avait confirmé, le 5 septembre 2018, sa condamnation à cinq ans de prison ferme pour avoir couvert, en tant qu'auteur intellectuel, la séquestration des militaires de la Garde républicaine, dans sa résidence du quartier des Anciens combattants, à Binza/Ozone, en décembre 2016.

Alain Diasso

FORUM CITOYEN

Une conférence se penche sur la place de la femme albinos

La Fondation Mwimba-Texas a organisé, le 13 mars au Jardin botanique de Kinshasa, une rencontre au profit de ses membres féminins, avec le soutien technique de l'ONG Counterpart international qui est appuyée par l'Usaid et l'Ukaid.

la SEP de la Céni pour la capitale congolaise a rappelé aux participantes que cette question n'avait pas son droit d'être. Anne-Marie Mukwayanzo

Tout le monde est concerné. Pour Anne-Marie Mukwayanzo, les femmes albinos étaient également concernées, comme tous les Congolais, par le processus démocratique et électoral en cours au pays. «N'attendez pas qu'on vous donne de place parce qu'elle existe déjà. Asseyez-vous seulement sur la chaise présente devant vous», a-t-elle encouragé.

La femme albinos, a-t-elle expliqué, a un rôle à jouer dans le processus démocratique et électoral en cours. Elle l'a exhortée à ne pas se sous-estimer, étant donné que les dispositions légales garantissent à toutes personnes le droit civique, politique et l'accès à l'éducation. La participation citoyenne, a-t-elle fait remarquer, est l'affaire de tous, y compris les personnes vivant avec handicap, particulièrement les albinos.

Aussi la SEP de la Céni/Kinshasa s'est-elle dit satisfaite de réaliser que les préoccupations énoncées par les femmes albinos, lors du précédent forum, ont trouvé des réponses de la part de la Centrale électorale. «Je suis satisfaite qu'il ait eu des albinos témoins, membres des bureaux ainsi que des facilités accordées aux albinos

lors des opérations d'enrôlement et de vote, qui correspondent à vos préoccupations soulevées par rapport à votre état de personnes vivant avec albinisme», a-t-elle fait savoir. De son côté, le président de l'ONG des albinos, Alphonse Mwimba Makiese, qui a fait la modération de cette cérémonie, a sensibilisé les membres de son association à leur participation à ce processus. Le catcheur albinos, précurseur dans l'encadrement de ses semblables et de la lutte pour leurs droits, leur a répété ses messages de tous les jours en vue de les conscientiser et d'éviter l'auto-stigmatisation. Mwimba Texas a également profité de cette occasion pour annoncer la tenue, le 31 mars, à l'espace Texaf Bilembo, d'une grande manifestation pour clôturer ce mois dédié à la femme. Au cours de cette activité, la Fondation Mwimba-Texas prévoit la projection d'un film de sensibilisation à l'albinisme, «Mwimba Texas : catch et albinisme en RDC», réalisé par la Française Soazic Sansson. Elle présentera aussi un livre de sensibilisation écrit par la photographe belge Patricia Willocq, qu'elle mettra en vente.

Lucien Dianzenza



Les participants au forum citoyen du 13 mars 2019/Adiac

L'activité, tenue en marge de la Journée internationale de la femme, a été placée sur le thème «Quelle est la place de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral en RDC». Près d'une centaine de femmes albinos y ont pris part. Invitée à y livrer une communication, la secrétaire exécutive provinciale (SEP) de la Com-

mission électorale nationale indépendante (Céni) pour la ville de Kinshasa, Anne-Marie Mukwayanzo Pundu, a saisi l'occasion pour vérifier les acquis partagés lors d'un autre forum, organisé en mars 2017, pendant la période d'enrôlement des électeurs dans le pays. Répondant à la question contenue dans le thème de ce forum,

zo a souligné que les lois de la République et autres textes internationaux ratifiés par le pays renseignent que «la place de la femme albinos dans ce processus était celle de tous les Congolais», précisant: «Comme vous avez les mêmes droits avec tous les Congolais, vous devrez également occuper la même place qu'eux».

LINAFOOT/LIGUE 1

CMP soumet Dauphin noir à Goma

La saison 2018-2019 du championnat national de football tend, de manière irréversible, à son terme. Pour le compte de la 24^e journée, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a assuré l'essentiel face à Dauphin noir, confortant sa troisième place qualificative pour la coupe de la Confédération.

Le DCMP a battu, le 13 mars, au stade de l'Unité de Goma, le club local d'AS Dauphin noir sur la marque d'un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit en seconde période par Ricky Tulengi, leader technique des Immaculés de Kinshasa.

Ce succès n'influe pas sur la position du DCMP au classement. Cependant, le club vert et blanc de la capitale congolaise consolide sa troisième place avec désormais cinquante points. Et Ricky Tulengi porte son compteur-but à treize, derrière le meilleur artilleur du championnat, Jackson Muleka du Tout Puissant Mazembe.

DCMP est donc bien lancé pour retrouver à nouveau la coupe de la Confédéra-

tion en 2020, à la faveur de sa troisième place au classement, derrière le TP Mazembe (soixante et un points en vingt matchs) et V.Club (cinquante-neuf points en vingt-deux matchs livrés). Dauphin noir demeure à la cinquième place avec trente-trois points pour vingt-et-un matchs disputés.

Renaissance du Congo bat Lubumbashi Sport...

Le même jour, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo a eu raison du FC Lubumbashi Sport, par deux buts à zéro. Les protégés du pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (Ack) ont ouvert la marque à la 19^e mn par l'intermédiaire de David Molinga. Et un défenseur des Kamikazes de Lubumbashi a marqué contre son camp le deuxième but des Renais de Kinshasa en seconde période.

Cette victoire permet à Renaissance du Congo de totaliser vingt-cinq points au terme de vingt-trois matchs et se placer à la dixième place, devant Nyuki, onzième avec vingt-quatre points à l'is-



DCMP de Kinshasa

sue de vingt-deux matchs. Lubumbashi est quatorzième avec dix-sept points, après vingt-et-une rencontres, premier relégable à une longueur de Mont Bleu (dix-huit points après vingt matchs).

A quelques six ou sept journées de la fin du championnat, la bataille pour

le maintien s'annonce âpre entre pratiquement cinq clubs, notamment Renaissance du Congo, Nyuki, Jeunesse sportive Groupe Bazano, Mont Bleu et Lubumbashi Sport dont les différences de points varient de un à six.

Martin Engimo

FESTIVAL

Gospel day fait une place à l'humour

Ronsia, le jeune humoriste le plus en vue de Kinshasa, est compté parmi les vedettes de l'événement Best of de ses deux premières éditions, attraction de ce week-end, le 16 mars à partir de 15h, à l'Institut français (IF).



Après avoir été la grande vedette de la première Halle Comedy Club, le 22 février, Ronsia Kukielukila revient sur la scène de la Halle de la Gombe. Ce qui ne sera sûrement pas pour déplaire à ses nombreux fans. La première soirée avait connu un vrai débordement, la Grande Halle accueillant une foule plus importante qu'elle ne pouvait contenir. L'on se souvient qu'à l'occasion, il avait co-animé la soirée en compagnie de la Camerounaise Elyon's, venue de Brazzaville, avec qui il partageait la tête d'affiche. Cela va sans dire que la notoriété de Ronsia devrait profiter un brin au succès du Gospel day qui, du reste, marque son come-back sur la scène après deux ans de silence. L'humoriste a le vent en poupe ces deux dernières années et, en plus, a l'avantage d'avoir un entourage plutôt bien constitué. En effet, il faudrait reconnaître que sa bande, une équipe de jeunes humoristes kinoïses qui jouit à ce jour de son parrainage, a aussi bien été pour quelque chose lors de la réussite de la Halle Comedy Club. Tout aussi pénétrés de talent que leur mentor, les Salopards dont font partie notamment le sacré duo Nyota, Hervé Mukendi et Danila Bongongo, travaillent tous ensemble à constituer l'image de

Le spectacle fait une place à Ronsia

marque de l'humour congolais. Par ailleurs, d'avoir greffé l'humour à l'événement qui promet, le gospel ne semble pas une mauvaise idée. C'est donc un retour bien pimenté que l'agence Optimum a concocté surtout que Ronsia a de l'imagination à revendre. Ce, quoiqu'il ait confié au Courrier de Kinshasa que participer au Gospel day est une grande première. « C'est la première fois que je suis invité à un événement chrétien », a-t-il avoué. Et de renchérir : « Je vais découvrir le Gospel day et j'ai prévu des vannes adaptées à la manifestation ». Et donc, a-t-il dit : « On parlera de musique chrétienne et de l'Eglise parce que cela s'y rattache. Mais il y aura aussi du mien parce que, quoiqu'il en soit, nous partageons les mêmes délires et les mêmes quotidiens ».

Nioni Masela

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

SANTÉ

L'OIT demande aux Etats d'améliorer leurs systèmes d'accès aux soins

Une étude de l'agence onusienne, publiée le 13 mars, révèle que plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé essentiels. Les statistiques soulignent que seuls 29% de cette population bénéficie d'une couverture complète de sécurité sociale.

Les chiffres communiqués par l'Organisation internationale du travail (OIT) sont le fruit d'une expertise réalisée sur la mise en œuvre de la protection sociale dans plus de cent pays. Elle s'est fondée sur les réponses reçues d'environ cent quatorze pays et sur les observations formulées par les organisations d'employeurs et de travailleurs.

« A l'échelle mondiale, seules 68% des personnes ayant l'âge de la retraite perçoivent une pension, sous une forme ou une autre, et ce chiffre tombe à tout juste 20% dans bon nombre de pays à faible revenu. Moins de 60% des pays déclarent disposer de régimes ou offrir des prestations garantissant une sécurité de revenu pour les enfants », précise l'OIT, ajoutant que « la protection sociale s'avère positive pour les sociétés et les économies. Mais, ce droit humain est clairement plébiscité par les pays, les employeurs et les travail-

leurs du monde entier ».

La responsable du département des normes internationales du travail de l'OIT, Emmanuelle Saint-Pierre Guilbault, a, pour sa part, indiqué: « Il s'agit d'un élément incontournable pour lutter contre l'aggravation des inégalités profondes que nous constatons aujourd'hui et pour favoriser la stabilité ». « L'OIT est prête à aider les pays à surmonter tous les

obstacles, en particulier le problème majeur du financement qu'il reste à franchir pour atteindre une protection sociale suffisante pour tous », a-t-elle ajouté, en précisant que si dans bon nombre de pays à revenu élevé ou intermédiaire, la couverture de santé universelle a pu être mise

Une insuffisance constatée des ressources allouées à la protection de la santé

Selon l'OIT, les principaux déficits en matière d'accès aux soins de santé essentiels sont liés à l'insuffisance des ressources allouées à la protec-

tion de la santé, à la pénurie de personnel et aux taux élevés de dépenses à la charge des patients. Cela entraîne un risque accru d'appauvrissement et de difficultés financières qui frappent toutes les régions du monde. Ainsi, des efforts doivent être faits davantage pour mettre en

place une couverture de santé universelle, tant en théorie que dans la pratique, notamment en réaffectant les budgets et en augmentant le nombre de travailleurs de la santé. D'autant plus qu' à ce jour, d'importantes lacunes subsistent en ce qui concerne la mise en place d'une sécurité élémentaire de revenu. C'est pour quoi, l'OIT recommande aux pays d'énoncer des objectifs clairs, en fixant des délais précis, en vue d'étendre la protection sociale adéquate à tous et couvrir ainsi les besoins élémentaires. Ces politiques devraient être définies dans le cadre d'un dialogue inclusif et productif avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes.

Une couverture sociale universelle essentielle pour réaliser les objectifs de développement durable

Evoquant l'importance du sujet, l'organisation onusienne a

précisé que la couverture sociale universelle est essentielle pour réaliser les objectifs de développement durable. Car, une telle couverture permettra d'éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités, d'améliorer la santé et le bien-être de la population, de promouvoir un travail décent et une croissance économique et de développer la paix et la justice au sein des institutions efficaces.

« L'OIT préconise une sécurité élémentaire de revenu et des garanties de soins de santé essentiels. Ceci, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Elle vise aussi à encourager la mise en place d'une protection plus élevée pour le plus grand nombre de personnes possible », a conclu l'OIT, en recommandant que la protection sociale soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine conférence internationale du travail qui se tiendra, du 28 mai au 8 juin 2020, à Genève. Elle marquera le centenaire de l'OIT.

Rock Ngassakys

« L'OIT est prête à aider les pays à surmonter tous les obstacles, en particulier le problème majeur du financement qu'il reste à franchir pour atteindre une protection sociale suffisante pour tous »

tion de la santé, à la pénurie de personnel et aux taux élevés de dépenses à la charge des patients. Cela entraîne un risque accru d'appauvrissement et de difficultés financières qui frappent toutes les régions du monde. Ainsi, des efforts doivent être faits davantage pour mettre en

place une couverture de santé universelle, tant en théorie que dans la pratique, notamment en réaffectant les budgets et en augmentant le nombre de travailleurs de la santé. D'autant plus qu' à ce jour, d'importantes lacunes subsistent en ce qui concerne la mise en place d'une sécurité élémentaire de revenu. C'est pour quoi, l'OIT recommande aux pays d'énoncer des objectifs clairs, en fixant des délais précis, en vue d'étendre la protection sociale adéquate à tous et couvrir ainsi les besoins élémentaires. Ces politiques devraient être définies dans le cadre d'un dialogue inclusif et productif avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes.



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

bd Denis-Sassou-N'Guesso, meuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

OPERATION DON DE SANG AU CHU DE BRAZZAVILLE PAR LES AGENTS DE L'AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS



A l'occasion de la fête du 8 mars, dite journée internationale de la femme, les femmes de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF) ont organisé le 05 mars dernier une activité de don de sang au CHU de Brazzaville.

Sachant que le mois de mars est le moment propice, qui permet aux femmes du monde de faire des réflexions et recherches pour pouvoir améliorer les conditions de vie de chacune, les femmes de l'ARTF en tant que mères ont pensé apporter leur contribution au fléau qui mine actuellement notre pays. La pénurie régu-

lière des poches de sang au centre national de transfusion sanguine (CNTS) ainsi que dans les grands hôpitaux de la ville à conduit les femmes de l'ARTF à accomplir un acte altruiste en mobilisant homme et femmes de ladite institution afin de constituer une équipe de cinquante donateurs de sang.

En dépit de la longue attente, et des conditions de réception moins favorables à la banque de sang du CHU de Brazzaville, les femmes de l'ARTF ont tenu à accomplir cet acte humanitaire et civique; donner du sang c'est sauver des vies.

AFRIQUE-CROISSANCE

La zone de libre-échange indispensable pour la stabilité économique du continent

La sixième édition du Forum international Afrique développement (Fiad) s'est ouvert hier à Casablanca, au Maroc, où près de deux mille personnes dont des opérateurs économiques, investisseurs, décideurs publics et institutions internationales y prennent part.

Consacré cette année aux questions liées à l'intégration économique et la croissance solidaire du continent africain, mais aussi à l'entrepreneuriat féminin, le rendez-vous annuel du donner et du recevoir entre Africains se veut une opportunité d'échange offerte dans le cadre du processus de développement du continent.

Avec comme pays à l'honneur la Sierra Leone représentée au plus haut niveau par son président, Julius Maada Bio, le Fiad 2019 qui s'achève aujourd'hui se tient sur le thème « Quand l'Est rencontre l'Ouest ». Une manière pour ces deux sous-régions de partager leurs expériences aux autres sous-régions, notamment celle d'Afrique centrale, mais également de renforcer et d'élargir leur coopération tous azimuts.

Il s'agit, en effet, pour le fonds d'investissement panafricain Al Mada et le Club Afrique développement du groupe Attijariwafa bank, initiateur dudit forum, de réfléchir aux solutions envisageables, à travers les acteurs économiques considérés comme les hommes de terrain, et tirer les leçons des autres pour une meilleure intégration régionale, gage d'une croissance et de développement global de l'Afrique.

Afin d'y parvenir, a indiqué le président sierra-léonais, l'Afrique dont les perspectives d'investissement sont très élevées et forte de ses potentialités en termes de ressources naturelles, doit avant tout relever les défis qui se dressent

sur son chemin en vue de se tourner vers l'avenir. Selon lui, ces défis sont avant la promotion de la stabilité politique, la croissance et le développement.

«...Il nous faut œuvrer davantage, dans le cadre des échanges commerciaux, lever nos barrières, harmoniser nos politiques commerciales, résoudre le problème de la corruption qui gangrène nombreux de nos Etats, bien gérer les ressources naturelles pour attirer les investisseurs crédibles et identifier les secteurs porteurs pour mieux diversifier nos économies », a déclaré en substance le président Julius Maada Bio, à l'ouverture des travaux du forum.

Par ailleurs, devant la faible croissance que connaissent la plupart des pays africains, il a plaidé pour la disparition de ces inégalités afin que le développement soit inclusif dans le continent africain. Pour cela, a-t-il indiqué, l'Afrique doit tirer les leçons des autres continents en vue de fluidifier le commerce et les échanges pour une meilleure intégration dont les bases ont été jetées par l'accord récemment signé par quarante-six pays de l'Union africaine, à Addis-Abeba.

Doubler d'efforts pour renforcer le commerce intra-africain

C'est l'un des objectifs que vise le Fiad qui pense qu'il est temps, à l'heure de la mondialisation, de créer des nouvelles opportunités pour faire du continent un espoir de croissance mondiale et ren-



Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, prononçant son discours à l'ouverture du Fiad. Crédit photo Attijariwafa bank

verser la tendance de son niveau d'endettement estimé aujourd'hui à environ 53%. « La combinaison d'opportunités et de menaces auxquelles fait face notre continent, souligne plus que jamais l'impératif des réformes structurelles et de l'approfondissement de l'intégration économique, afin de libérer davantage les énergies créatrices de richesses et de valeur », a précisé le président directeur général d'Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani. Il a ainsi invité les décideurs publics et acteurs économiques à investir dans le capital humain,

dans la promotion de la femme africaine, dans le renforcement des infrastructures et dans la mise en œuvre de schémas de gouvernance crédibles. « Oeuvrons à la mise en place de projets concrets, porteurs d'une co-localisation bien pensée assurant création d'emplois et transfert d'expertise », a-t-il souligné.

Succédant tour à tour à la tribune, plusieurs autres personnalités invitées à cette édition ont ainsi réaffirmé la nécessité et l'importance, pour le continent africain, de développer la coopération et accélérer la mise en œuvre des

zones de libre-échange comme éléments importants et indispensables pour la stabilité économique et politique de l'Afrique.

Parallèlement aux plénières, se tiennent le « Marché de l'investissement », « Les rencontres B to B » et la « Signature de conventions ». Le « Marché de l'investissement » a convié cette année la Sierra Leone, en invitée d'honneur, et sept autres pays africains, à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali et le Rwanda qui présentent leurs plans nationaux de développement ainsi que les opportunités d'investissement dans les secteurs-clés, à forte croissance, afin d'atteindre leurs objectifs de développement.

En effet, lancé pour la première fois en 2010 et s'inscrivant depuis 2015 dans une cadence annuelle, le Fiad s'est imposé comme la plate-forme de référence en faveur du dialogue, de la promotion des investissements et du commerce intra-africain.

D'édition en édition, ce forum a permis la concrétisation de nombreuses opportunités d'échanges et d'investissements entre opérateurs économiques du continent et ses partenaires. Depuis sa création, le Fiad a rassemblé plus de sept mille cinq cents opérateurs de trente-six pays et généré plus de dix-sept mille rendez-vous d'affaires.

De notre envoyé,
Guy-Gervais Kitina.



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN 1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. Cette route est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN 1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus

autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre). Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

CLIMAT

Emmanuel Macron appelle à placer l'environnement au cœur de l'économie

Le président français a défendu, le 14 mars, à Nairobi (Kenya), la place singulière que la France veut occuper en Afrique de l'Est, une région courtisée par les grandes puissances.

Au terme d'un périple de trois jours qui l'a conduit à Djibouti, Addis-Abeba (Ethiopie) et dans la capitale kenyane, Emmanuel Macron a coprésidé, le même jour, le « One Planet Summit » et appelé à placer l'environnement au cœur des choix économiques. Son engagement pour le climat va de pair avec la promesse de « partenariats respectueux » avec les pays de la région, contrairement à ceux qui menaceraient la souveraineté des Etats. Une critique aux investissements chinois à grande échelle en Afrique de l'Est.

La Chine finance de grands projets d'infrastructure en obtenant en contrepartie une influence prépondérante dans les futurs équipements et même la possibilité à terme de prendre le contrôle de ports, voies ferrées, autoroutes...

« C'est une bonne chose que la Chine participe au développement de nombreux pays, mais je crois à l'esprit d'équilibre, de réciprocité. Les équilibres supposent le respect des souverainetés, des peuples », a averti prudemment le chef de l'Etat, à dix jours de la visite en France du président chinois Xi Jinping. Le président français a formulé une nouvelle attaque voilée lors du « One Planet Summit », s'en prenant aux centrales à charbon construites par la Chine en Afrique : « Tous ceux qui vous disent qu'il faut de grands réseaux centralisés, des grandes centrales à charbon, vous mentent et vous conduisent vers le pire, ce n'est pas le bon modèle pour l'énergie en Afrique ».

Plusieurs accords conclus

Il a également annoncé la conclusion d'accords commerciaux et culturels au Kenya, pour la première visite d'Etat d'un président français dans ce pays, locomotive économique de l'Afrique de l'Est.

A Nairobi, il a annoncé notamment un contrat d'1,6 milliard d'euros sur 30 ans pour le groupe français Vinci pour construire et exploiter une autoroute au nord de la capitale ainsi qu'un projet de navette entre le centre-ville et l'aéroport.

Côté militaire, le 12 mars à Djibouti, sur une des routes maritimes les plus empruntées au monde, Emmanuel Macron a visité la plus importante base française à l'étranger dont il a souligné l'importance stratégique. En Ethiopie, il a promis de financer et accompagner le travail de protection des églises rupestres de Lalibela, un joyau menacé inscrit au patrimoine mondial. Un modèle de la « diplomatie culturelle à laquelle je crois », a dit le président. Il a également annoncé un accord-cadre de défense avec ce pays, en particulier pour la mise en place d'une marine dans ce pays qui n'a pas accès à la mer et évoqué des ventes d'Airbus à ce pays endeuillé par le crash d'un Boeing 737 MAX dimanche dernier, désormais banni du ciel aérien mondial.

Le président français a aussi insisté, lors d'un échange à l'Université de Nairobi, sur l'importance des partenariats académiques pour établir des échanges à long terme entre la France et l'Afrique. Avec notamment un partenariat entre Science-Po



Les présidents Uhuru Kenyatta et Emmanuel Macron

et l'université kenyane Strathmore et l'implantation au Kenya de l'école de jeux vidéo Rubika. « Je ne crois ni au camp des désespérés ni au camp des cyniques. Je suis dans le camp des déterminés. Il faut remettre au cœur de l'économie de marché la place de l'environnement et de la biodiversité », a-t-il enfin lancé à la clôture

du « One Planet Summit », qui a mobilisé de grandes entreprises et institutions, et qu'il a coprésidé avec son homologue kenyan Uhuru Kenyatta.

Emmanuel Macron a annoncé une hausse de la contribution française aux projets de l'Alliance Solaire internationale et, alors qu'il est accusé en France de manquer d'ambition écolo-

gique, promis des aides à la mobilité dans l'Hexagone. « Lutter contre le changement climatique c'est très compliqué d'habitude, les gens détestent ça », a-t-il souri, un clin d'œil au mouvement des « gilets jaunes », né de la contestation des taxes sur le carburant.

Nestor N'Gampoula et AFP

Emmanuel Macron, premier président français à visiter le Kenya

Le Kenya ne fait pas partie de l'aire d'influence française. Depuis son indépendance en 1963, aucun président français ne s'était rendu officiellement au Kenya. Emmanuel Macron est donc le premier chef d'Etat français à séjourner dans ce pays d'Afrique de l'est. Quelque 2 milliards d'euros de contrats ont été signés.

Les exportations de la France se limitent à 200 millions d'euros. Un montant modeste, pour un pays de 40 millions d'habitants, et plus grand que la France en superficie. Toutefois, Paris est le troisième créancier du Kenya derrière la Chine et le Japon, selon les chiffres du ministère des Finances. Or c'est le troisième terrain d'action de l'Agence française de développement (AFD) au monde avec 1,8 milliard d'euros. L'industrie française y est présente, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, du transport, notamment, Total, Lafarge, Bolloré. Moins de cent entreprises françaises sont installées au Kenya, quatrième investisseur dans le pays. Carrefour possède plusieurs grandes surfaces à Nairobi et Décathlon va y ouvrir son premier magasin. Le pays est stable, doté d'infrastructures de qualité dans le domaine de la communication et des services. Signe des liens solides entre les deux pays,

une communauté French Tech a été lancée en 2017 à Nairobi. L'objectif est de favoriser l'interaction entre les écosystèmes de l'innovation

d'Afrique de l'Est et français. Mais les investisseurs français peinent encore à trouver une main d'œuvre bien formée. Et les contraintes ré-

glementaires kenyanes imposent un recrutement local. Pour résoudre ce problème, les entreprises françaises intègrent de plus en plus un

volet formation dans leur stratégie de développement. Le système mis en place fait travailler en commun l'Education nationale pour les formateurs, l'entreprise pour les moyens techniques et le partenaire kenyan pour les locaux. Dans un contexte difficile dans le secteur des TIC, où la croissance a freiné, le partenariat avec la France est plutôt positif. C'est dans ce contexte que deux milliards d'euros de contrats ont été signés. D'autres accords pourraient être finalisés dans les jours qui viennent. Le projet d'autoroute reliant Nairobi, la capitale, a été attribué à Vinci Concessions, Sogea-Satom et Meridiam, pour un montant de 1,6 milliard d'euros sur trente ans. Le reste des contrats et des lettres d'intentions porte sur les transports, notamment la construction de 210 ponts pour les routes rurales, et l'énergie (ligne de transport d'électricité et centrale solaire).

Noël Ndong



Le bain de foule

FISC

L'État veut renouer le dialogue avec les opérateurs économiques

Au menu de la première rencontre entre le directeur général des Impôts et des domaines, Ludovic Itoua, et les hommes d'affaires, le 12 mars à Brazzaville, le respect du calendrier fiscal et ses nouvelles impositions.

La loi de finances de l'Etat exercice 2019 est très critiquée par le secteur privé local affecté par la crise économique actuelle, en raison de la hausse de certaines taxes puis de la suppression de quelques avantages fiscaux. Le taux de retenue à la source sur les services fournis au Congo a plus que doublé, de 5 à 10%, de même que la taxe spéciale sur les sociétés qui est passée de 1 à 2%. En mobilisant les principaux acteurs de la vie économique du pays, Ludovic Itoua entend convaincre ses partenaires à adhérer à la politique fiscale du gouvernement, y compris au nouveau code général des Impôts en cours d'élaboration. Le gouvernement mise sur les recettes fiscales pour essayer de combler le déficit provoqué par la baisse des revenus pétroliers. Lors de leurs échanges, les participants ont évoqué la taxe sur l'abonnement et le réabonnement aux chaînes de télévision et la taxe unique sur les salaires. L'on retiendra que la première taxe de 20 000 FCFA (en 2018) est passée à 21 000 F CFA (en

2019) hors taxe sur la valeur ajoutée alors que la seconde sera désormais prélevée aussi par la Caisse nationale de sécurité sociale.

Le message du directeur général des Impôts se veut pédagogique. Il a pour cela appelé les opéra-

teurs économiques à une franche collaboration avec l'administration fiscale. « *Je vous invite à respecter le calendrier fiscal, à faire preuve de civisme fiscal pour que grâce aux efforts des uns et des autres, les prévisions fiscales du budget de*

l'Etat soient atteintes cette année », a lancé le commis de l'Etat.

Une démarche dénoncée par le secteur privé

Les interlocuteurs ont, de leur côté, exhorté les pouvoirs pu-

blics à prendre en compte les doléances du secteur privé avant de dénoncer la « parafiscalité », l'excès de taxes fantaisistes réclamées par certains agents de l'Etat, échappant à tout contrôle. De même, ils ont suggéré la tenue préalable d'une conférence budgétaire fiscale censée regrouper tous les acteurs de la chaîne fiscale, avant l'adoption de toute loi des finances. *La loi de finances actuelle a été élaborée sans associer au préalable les opérateurs économiques. Comme elle est déjà votée, que pourrions-nous y ajouter; y retrancher ou contester? Il est trop tard. Nous ne pouvons que la subir! Cela s'appelle faire le médecin après la mort. L'Etat devrait éviter pareille procédure à l'avenir* », ont espéré les responsables des syndicats patronaux parmi lesquels le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, El Hadj Djibril Bopaka, le secrétaire général de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, Jean-Jacques Samba.

Fiacre Kombo



La photo de famille - Les opérateurs économiques présents à la rencontre

RECHERCHE

Les scientifiques appelés à sortir de leur ego pour la mise en place du Crépit

L'invite a été lancée par le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le 12 mars, à Oyo, à l'occasion de la réunion de haut niveau de la vision et des orientations des membres du gouvernement sur le mode d'organisation et de fonctionnement de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

« *Je pense que nous comprenons tous que la jeunesse est le maître mot. Je vous en prie, sortez de votre ego, messieurs les professeurs. Je le dis en toute responsabilité, sinon nous allons cloner le Centre de recherche et d'études des pathologies infectieuses et tropicales (le Crépit)* », a-t-on appris d'un communiqué de presse du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. Selon le ministre de tutelle, sa présence marque la volonté, la reconnaissance du Crépit dans l'environnement scientifique et de la recherche du pays. « *Notre présence consiste à démontrer que ce n'est pas une institution de trop, mais une structure utile parce qu'elle doit s'occuper des pathologies infectieuses tropicales* », a-t-il déclaré.

Le ministre Coussoud-Mavoungou a, par ailleurs, annoncé qu'il y aura une forte collaboration entre l'Institut national de recherche en sciences de la santé (Irssa), une structure sous sa tutelle et le Crépit. En effet, l'appui de l'Irssa s'est matérialisé avec la signature d'une convention de partenariat en janvier dernier, mais aussi avec la présence de cette institution dans les locaux de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

Il a également rappelé que la configuration du Crépit fait de cette structure une plate-forme collaborative et mutualisée. « *Je notifie cela parce que l'environnement scientifique, particulièrement la recherche, est un environnement fermé. Il est trop fermé parce que la collaboration y fait parfois défaut. J'exhorte donc ceux qui vont accompagner le Crépit, qui est un pôle fédérateur, à prendre cet aspect en ligne de compte* », a-t-il insisté.

Encourageant la création du Crépit qui vient de pallier un besoin dans le secteur, le ministre a attiré l'attention des chercheurs de l'Irssa sur le fait que ce centre n'était pas un concurrent, mais un appui pour confirmer et créer une structure d'éveil sanitaire en pathologie infectieuse et tropicale dans l'intérêt de la population.

Notons que le Crépit a pour missions, entre autres, la création d'une communauté susceptible de permettre d'analyser les questions de pathologies infectieuses et tropicales dans la sous-région.

Parfait Wilfried Douniama

OPÉRATION VILLE PROPRE

Le Cercle des amis du Pool assainit le mausolée Fulbert-Youlou

En application de la directive lancée depuis quelques mois par le gouvernement sur la salubrité, l'association a organisé, le 13 mars à Brazzaville, une séance spéciale de nettoyage du site où repose pour l'éternité le premier président du Congo, dans le huitième arrondissement, Madibou.

L'opération a été initiée par le bureau exécutif du Cercle des amis du Pool, sous la direction de son président, Paolo Benazo. Elle a permis aux membres de cette association de nettoyer la cour du mausolée Fulbert-Youlou, un lieu historique où repose pour l'éternité le corps sans vie du premier président congolais, qui a dirigé le pays du 21 novembre 1959 au 15 août 1963. C'était une manière pour cette association juvénile d'honorer la mémoire du feu président abbé Fulbert Youlou.

« *L'assainissement de notre environnement ne doit pas*

être l'objet de chaque premier samedi du mois, plutôt un devoir citoyen. C'est, en effet, ce devoir qui nous a conduits aujourd'hui à honorer la mémoire du père fondateur de la République, en nettoyant son mausolée. Chaque année, des gens se mobilisent à aller nettoyer le mausolée Marien-Ngouabi, ignorant complètement celui de son prédécesseur, l'abbé Fulbert Youlou, c'est inadmissible », a souligné le président de cette association, Paolo Benazo. En tant que natifs du Pool, ces jeunes, soucieux de l'avenir de leur département, ont fait le

tour d'horizon de la situation qui a prévalu dans cette partie du pays et tiré les conséquences. Ils ont saisi l'occasion pour explorer, à leur manière, les pistes de solution afin de garantir le non-retour à la violence dans ce département et ainsi propulser son développement tous azimuts.

Ils ont, par ailleurs, fustigé la tenue, il y a quelques semaines, des assises de la jeunesse du Pool, organisées par quelques cadres et responsables politiques originaires de ce département. Ces jeunes estiment que le Pool n'appartient pas à une frange de gens qui se targuent d'organiser de tels événements au nom de la jeunesse sans associer tous les jeunes.

« *Nous saisissons l'occasion pour dénoncer les assises de la jeunesse du Pool, tenues il y a quelques semaines par nos aînés. Car, ce qui est fait pour les jeunes, sans eux, n'est pas fait pour la jeunesse. Nous allons bientôt organiser des assises alternatives inclusives afin de diagnostiquer la situation réelle qui a prévalu dans ce département et prendre en ligne de compte les aspirations réelles de la population. Nous voulons donner au Pool une trajectoire moins funeste que celle que nos aînés lui ont donnée* », a renchéri Paolo Benazo.

Firmin Oyé



Photo de famille

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Encore six billets à négocier par les concurrents

La sixième et dernière journée des matches de poules va se disputer ce samedi pour compléter le tableau des quarts de finale de la C1.

Il y a six places à prendre au terme de la journée décisive car, au bout des cinq premières journées, seuls l'Espérance de Tunis et les Mamelodi Sundowns sont assurés de disputer les quarts de finale. L'Espérance de Tunis ne risque plus rien d'autant plus qu'elle est déjà assurée de terminer première du groupe B, avec un total de onze points. Son résultat sur le terrain de Platinum, déjà éliminé, n'influencera guère sa position qu'elle occupe à l'issue de la cinquième journée. Dans ce groupe B, le match Horoya AC-Orlando Pirates prend l'allure d'une finale. La victoire de l'une ou l'autre formation lui ouvrira les portes des quarts de finale. Horoya AC (sept points), rappelons-le, compte un point de plus que son futur adversaire.

Dans le groupe A, Mamelodi Sundowns étant déjà qualifié, la deuxième place se disputera entre Asec Mimosas et le Wydad athlétique club (Wac). Les deux formations qui comptent chacune sept points vont se livrer à un duel à distance. Le Wac reçoit les Mamelodi Sundowns tandis qu'Asec se déplacera sur le terrain de Lobi stars, la seule équipe à avoir fait chuter les Mamelodi Sundowns.

Par ailleurs, même avec ses dix points, le Club sportif constantinois (premier du groupe C) n'est pas assuré de figurer dans le top huit. Il doit faire un résultat à Lubumbashi face au Tout Puissant Mazembe (huit points) pour valider son ticket de disputer les quarts de finale. Les Corbeaux de Lubumbashi, qui n'ont plus droit à l'erreur, chercheront eux aussi à conclure la phase de poules par une victoire devant leur public, en vue de jouer le tour décisif. Le Club africain (sept points) aura aussi son destin en main quand il va affronter, le même samedi à la même heure, les Egyptiens d'Ismaïly, derniers du groupe avec deux points.

le groupe D reste indécis avant la dernière journée. Toutes les quatre formations ont leur destin en main à condition de bien négocier la dernière journée. La Jeunesse sportive de Saoura, leader avec huit points, va se déplacer sur le terrain d'Al Ahly (sept points) pour y chercher sa qualification. En cas de contre-performance, sa calebasse se cassera au seuil de la porte. Dans l'autre match du groupe, Simba sports club (six points) est condamné à l'emporter devant l'AS Vita club de Kinshasa (sept points) pour espérer figurer parmi les huit qualifiés. L'AS V Club caresse aussi le même rêve. Dans ce genre de situation, seules les équipes les plus engagées auront leur dernier mot.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE DE HANDBALL

La DGSP dans la même poule que Petro d'Angola

Les Congolaises sont logées dans le groupe B avec pour adversaires les Angolaises, les Camerounaises de Fap et les Sénégalaises de Renaissance. C'est le résultat du tirage au sort de la trente-cinquième édition de la compétition, organisée le 13 mars, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.



L'équipe de la DGSP/Adiac

Le seul représentant congolais, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), doit livrer des prestations de qualité pendant la trente-cinquième édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, en vue de soigner son classement lors de la phase des poules.

Selon le programme de la Confédération africaine de handball (Cahb), ce championnat qui regroupe vingt-trois clubs dont quinze en version masculine et huit en version féminine aura lieu du 5 au 14 avril, à Oujda, au Maroc. Le groupe A (dames) est composé du tenant du titre, Primero de Agosto d'Angola, Héritage de la République démocratique du

Congo (RDC), Dynamique du Cameroun et Bandaman de la Côte d'Ivoire.

En version masculine, les clubs sont divisés en deux poules de quatre clubs chacune puis une autre de trois. La poule A est composée de Widad (Maroc), Smouha (Egypte), Oka de la RDC et Horoya de la Guinée. La poule B est constituée d'Al Ahly (Egypte), Etoile(Tunisie), Phoenix (Gabon) et Makele (Ethiopie). Esperance de Tunisie, Fap du Cameroun et Oujda du Maroc forment la poule C. Dans la poule D, il y a JSK (RDC), Raja d'Agadir (Maroc), Kirkos(Ethiopie) ainsi que Don Bosco (Côte d'Ivoire).

Rude Ngoma, stagiaire

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 2019

Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! » Jusqu'à la fin du mois de mars...

Mardi 12 mars
18h30 : Ciné-club: Calypso Rose The lionness of the jungle de Pascale Obolo

Mercredi 13 mars
15h00 : Débat d'idées : « L'importance des sciences sociales dans la vie professionnelle de l'ingénieur agronome » par Jim Junior Fantez Mokama, ingénieur agronome.
19h00 : Mercredi à la cafet' : Anny Flore Ntinou

Jeudi 14 mars
15h00 : Rencontre littéraire : La colère du fleuve de Prince Arnie Matoko

Vendredi 15 mars
19h00 : Humour : « Moi, sans papiers » de Valéry Ndongu

Samedi 16 mars
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedis des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
19h00 : Humour : « La femme parfaite » de Manet Oumar

Dimanche 17 mars
17h30 : Résidence : Les Bantous de la capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

PRÉSENTATION-DÉDICACE DU LIVRE EL MANISERO de Dieudonné Tshimanga

Lieu : Librairie Les Manguiers-Les Dépêches de Brazzaville
Date : 16 mars 2019
Heure : 10 heures
Animation : Clôtaire Kimbolo (Kim Douley)
Contacts : 06 666 84 94

Djoseon philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLQ MBOKA

EN SPECTACLE
SHOW ACOUSTIQUE
Tous les samedis
au n° 79 bis rue KANGASAS BOND-POINT POTO-POTO

A PARTIR DE 16H00 | **AU RESTO BAR MASSALA**

TAXE DE ROULAGE

Policiers et automobilistes bientôt à couteaux tirés

Le recouvrement de la taxe de roulage (mairie), de l'autorisation de transport public (préfecture), de la patente (impôts), au titre de l'année 2019, débutera au cours de ce mois. La date précise n'est pas encore connue mais dans les circuits urbains, les usagers de la route (taxis et bus) et les régulateurs de la circulation se regardent déjà en chiens de faïence.

« Concernant la taxe de roulage, la direction des finances municipales et la recette municipale devront, grâce aux avantages du guichet unique, maximiser et sécuriser le recouvrement des recettes. Cette opération débutera en mars », avait précisé le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, lors de la troisième session ordinaire dite budgétaire du Conseil municipal, tenue le 12

février dernier. L'on est déjà au mois de mars. L'heure exacte du lancement de l'opération n'a pas encore sonné. Les automo-

bilistes et les policiers routiers retiennent leur souffle... Selon les sources concordantes, à la perception des recettes municipales, les vignettes sont déjà disponibles. Mais la campagne proprement dite n'a pas encore commencé. Les choses ne sauraient tarder visiblement. La police ne contrôle pour l'heure que l'assurance, le permis de conduire, la vaccination, le contrôle technique, font savoir les automobilistes.

Souvent, lors des contrôles routiers, les automobilistes, notamment les chauffeurs de taxis et de bus, se plaignent du comportement de certains régulateurs de la circulation qui n'hésitent pas à inventer des infractions pour se faire les poches. C'est ce que l'on appelle la concussion punie par la loi en vigueur dans le pays. Il faut, par ailleurs, reconnaître qu'il y a des automobilistes qui n'ont pas tous les documents requis pour circuler en toute liberté. Dès qu'ils aperçoivent les points de contrôle sur les grandes avenues, ils empruntent des déviations, à travers les artères de dégagement, pour s'échapper. Les voilà à couteaux tirés, chacun tirant le drap de son côté.

Appel à l'ordre

La première semaine du mois en cours, le directeur général de la police, le général Jean François



Un contrôle de police à Brazzaville

Ndengué, a effectué une série de descentes dans les commissariats centraux de Brazzaville. Dans un échange direct avec les subalternes, Jean François Ndengué a mis en garde les policiers indécents qui agiraient en dehors de la déontologie. « Vous devez respecter la tenue que vous portez et faire dignement honneur à la corporation. Vous devez faire preuve de civisme et avoir le sens du sacrifice dans vos devoirs régaliens visant à sécuriser les personnes et les biens. Vous devez être des soldats du peuple près de vous », avait déclaré le

directeur général de la police, fustigeant les comportements déviants dont font preuve certains policiers.

Les comportements non professionnels observés sont monnaie courante mais ne concernent pas tout le monde. Au-delà des plaintes des usagers de la route, il convient de reconnaître que les policiers font d'énormes sacrifices dans la protection de leurs biens à travers, entre autres, des contrôles au niveau de la circulation routière.

Ras-le-bol des syndicats

Les syndicalistes du secteur des transports routiers ne veulent

pas payer la taxe de roulage. Ils demandent à la mairie de réhabiliter les multiples tronçons jonchés de nids-de-poule, dans le circuit urbain de la capitale, puisque selon eux, ladite taxe vise l'entretien et le maintien en bon état des routes. Or, les tronçons routiers au niveau de Brazzaville connaissent une dégradation avancée doublée des érosions qui rongent de grandes avenues. La deuxième sortie nord de Brazzaville, qui n'est plus opérationnelle au niveau de Ngamakosso, est un exemple suffisamment illustratif.

Rominique Makaya

TRANSPORT EN COMMUN À BRAZZAVILLE

Les motos-taxis prennent de l'ampleur

Face aux difficultés de se déplacer dans les quartiers périphériques d'accès difficile, les habitants des zones concernées ont opté pour les deux roues.

Du marché lycée Thomas-Sankara (arrondissement 9, Djiri) au terminus de Mikalou dans le sixième arrondissement, Talangaï, en passant par le dépôt fofou Mati près du pont de Mikalou, les jeunes se pointent à longueur de journée au niveau de quelques parking pour attendre des clients. Des vélos garés, les uns après les autres, c'est le décor qu'on peut observer dans ces endroits.

« Nous transportons la marchandise et des personnes tout en ayant l'idée de leur destination, dans des quartiers d'accès difficile », a fait savoir Rachy, un motocycliste.

Ces motos-taxis sont sollicités par tous, mais le plus souvent par des revendeuses qui viennent s'approvisionner en fofou, coco, manioc et autres produits alimentaires de grande consommation. Ces moyens sont aussi empruntés par tous ceux qui veulent échapper aux embouteillages habituels ou encore confrontés aux difficul-



Les conducteurs de taxi-motos au marché Maty, attendant les clients/Adiac

tés de transport dans des zones enclavées. Dans la pratique, les quartiers les plus sollicités sont ceux où ne peuvent arriver que des véhicules 4x4, tels que les quartiers Impoh Manianga (Domaine) ou Jacques-Opangault, à Djiri. Hormis ces zones, ces motos-taxis desservent également d'autres coins de la ville. Le prix de la course varie selon la destination du client, entre 500 et 1000 F CFA, et un peu plus cher lorsque le client dispose de la marchandise. « Ces moyens sont avantageux, parce qu'ils transportent les clients à destination, même dans des zones difficiles en taxi ou auto-

bus », a expliqué une cliente qui a requis l'anonymat.

Cette activité permet aux jeunes qui l'exercent de subvenir, tant soit peu, à leurs besoins quotidiens. « J'ai fini dans une école de formation. En attendant mon intégration à la Fonction publique, j'exerce cette activité pour me prendre en charge. Nous avons des clients qui nous appellent quand ils ont la marchandise », a souligné Rachy, le motocycliste.

Selon ce jeune, il peut totaliser 5 000 voire 10 000 F CFA de recette à la fin de la journée si l'activité a été rentable.

Bien que contribuant à lutter contre le chômage des jeunes, ce mode de transport non réglementé ne plaît pas à quelques Brazzavillois au regard des risques qu'il engendre.

« Je n'emprunte pas ces motos-taxis parce que je trouve ce moyen très exposé aux dangers », a lâché une Brazzavilloise.

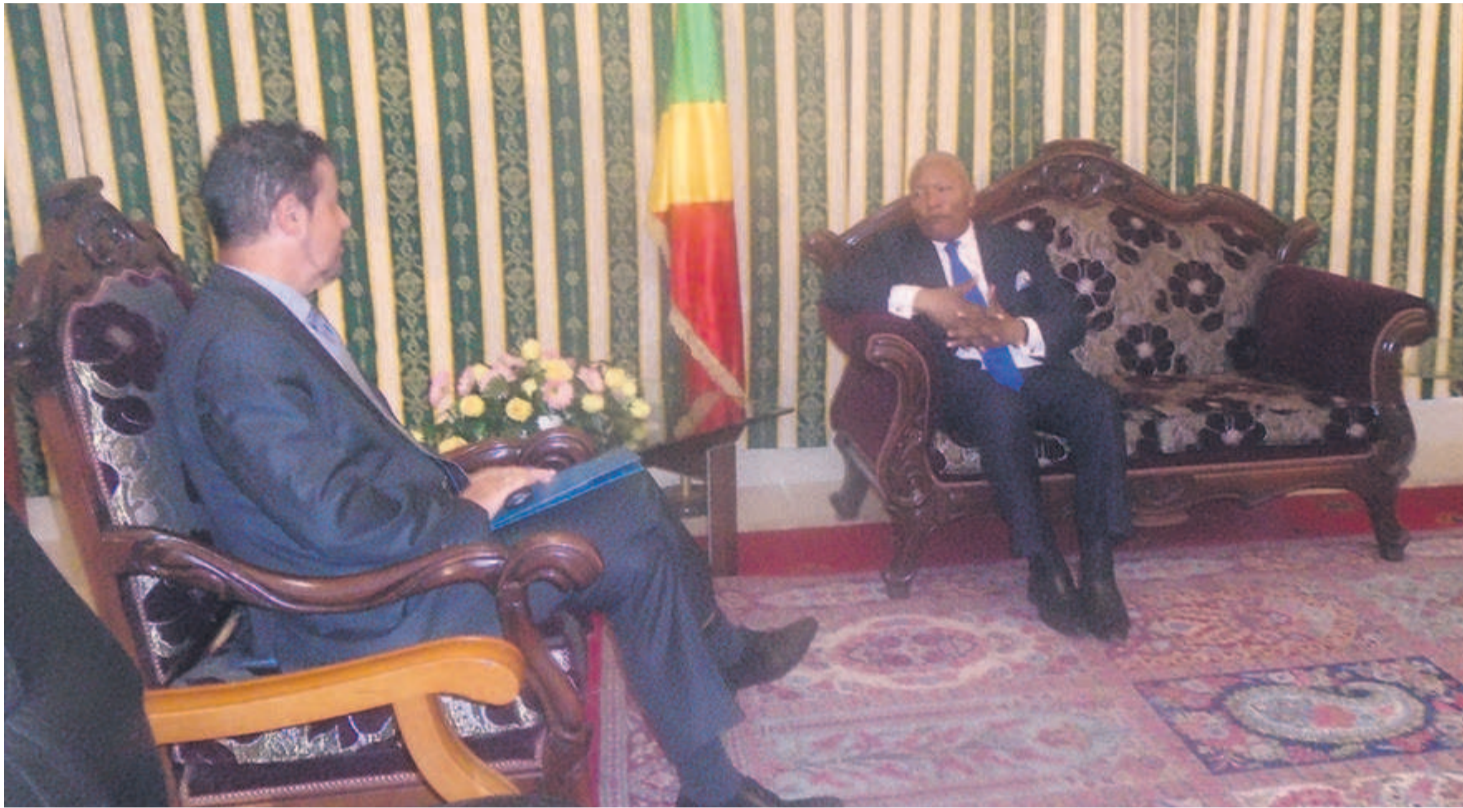
Hersan Kessouaki (stagiaire)

« Nous transportons la marchandise et des personnes tout en ayant l'idée de leur destination, dans des quartiers d'accès difficile »

DIPLOMATIE

La Belgique s'apprête à rouvrir son ambassade à Brazzaville

Le chargé d'affaires de l'ambassade du royaume de Belgique au Congo, Frédéric Meurice, a annoncé, le 13 mars, à l'issue d'un entretien avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, que son pays va rouvrir sous peu sa représentation diplomatique fermée depuis un moment.



Isidore Mvouba s'entretenant avec le chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique, le 13 mars/Adiac

Fermée depuis de longs mois, l'ambassade du royaume de Belgique à Brazzaville va redémarrer ses activités très prochainement. Le chargé d'affaires qui a révélé l'information n'a pas précisé la date, encore moins le mois au cours duquel cette représentation diplomatique rouvrira offi-

ciellement ses portes. « Je suis venu présenter mes civilités au président de l'Assemblée nationale avec qui nous avons parlé de la réouverture prochaine de l'ambassade de Belgique ici à Brazzaville. C'est l'un de nos événements les plus importants de ces derniers mois. En réali-

té, l'ambassade existe déjà et les services travaillent depuis le mois de décembre. Pendant que le processus de reconstruction est en cours, nous avons limité le niveau d'activités du service public », a précisé Frédéric Meurice.

Dans leurs échanges, les deux

personnalités ont aussi discuté des pistes et stratégies à explorer pour redynamiser la coopération bilatérale globale entre le royaume de Belgique et la République du Congo. A cet effet, ils ont identifié les domaines d'intervention dans lesquels les deux Etats pourront travailler ensemble.

Peu avant, le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, dont la mission dans le pays tend à sa fin. Il a salué les bons rapports de coopération entre son institution et le Congo. « Je tends vers la fin de ma mission. Nous sommes contents de la bonne collaboration qui existe entre le système des Nations unies et les départements ministériels qui existent au Congo. Nous avons contribué à appuyer la préparation du Plan national de développement et à certains projets de restructuration dans plusieurs secteurs dont ceux de l'environnement et de l'éducation », s'est réjoui Anthony Ohemeng-Boamah.

Firmin Oyé

CHARITÉ

Une collecte de fonds au profit des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne

Une exposition-vente aux enchères, organisée au Radisson Blu M'Bamou Palace hôtel sur le thème « Un bijou, un savoir », vise à récolter de l'argent pour l'édification à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, du complexe scolaire des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne.

L'activité est une initiative de l'association Brazza Accueil, en collaboration avec

le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel et l'ambassade d'Italie au Congo. Marraine de l'événement, Bélanda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, a indiqué:

« C'est avec bonheur que j'ai accepté d'être marraine ce soir parce que la cause pour laquelle nous sommes réunis ici est noble. Elle de-

vrait fédérer toutes celles et tous ceux qui connaissent la valeur de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation des plus petits. C'est là un trait particulier de l'activité évangélisatrice des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne ».

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, a soutenu l'œuvre, tout en

félicitant le consul de ladite ambassade, Stefano Pozzi. « Nous avons pensé aider la congrégation des sœurs catholiques d'origine italienne qui travaille ici au Congo ; les aider pour les activités qu'elles créent dans le secteur scolaire. Stefano Pozzi qui est notre consul mais aussi artiste, a créé des bijoux pour les aider. Je remercie les Congolais qui sont venus en grand nombre, y compris les corps diplomatiques. C'est un bon signe de solidarité et de collaboration », a-t-il déclaré.

Concernant la coopération culturelle entre les deux pays, Stefano De Léo, a fait savoir que beaucoup de projets seront mis en œuvre dans le secteur culturel, notamment la



L'ambassadeur d'Italie au Congo

musique, l'art.

Notons que la congrégation des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne (MDC) est une communauté de religieuses catholiques d'origine italienne qui siège à

Aquila, dans la région Abruzzes (centre méridional). Elle est arrivée au Congo en 1995 afin de contribuer à l'évangélisation et au développement de la population.

Bruno Okokana



Les bijoux exposés, réalisés par Stefano Poggi

COOPÉRATION

Nicolas Simard échange avec Sylvestre Didier Mavouenzela

L'ambassadeur du Canada au Congo et le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire se sont entretenus, hier, en vue de faciliter les échanges et développer les relations entre les entreprises des deux pays.

La rencontre a eu lieu à la Chambre de commerce. Elle a permis aux deux personnalités d'échanger sur les atouts naturels du Congo et les initiatives prises par cette Chambre pour aider les entreprises à se développer et à faire face à la conjoncture économique actuelle du pays qui s'avère difficile. Il s'agit, entre autres, du concept « Destination pays », activité permettant à un pays donné de présenter les opportunités d'affaires qu'il offre aux chefs d'entreprises de la place en vue de développer des relations commerciales. Il y a aussi le forum de l'entrepreneuriat et la convention « Lisanga » qui rassemble les entreprises congolaises et étrangères pour des échanges et la création des liens de partenariat.

Nicolas Simard et Sylvestre Didier Mavouenzela ont regardé ensemble les secteurs de coopération possible, notamment l'industrie et l'agro-industrie qui, au niveau du Congo, offrent de nombreuses opportunités. Et le Canada dispose d'une expertise, la sous-traitance industrielle pour renforcer les capacités des PME locales, le numé-



Nicolas Simard s'entretenant avec Sylvestre Didier Mavouenzela

rique dont les capacités ne sont pas encore exploitées à fond dans le pays et le tourisme durable. Satisfait des initiatives de la Chambre de commerce, Nicolas Simard a suggéré que les relations dans le cadre de leur coopération commencent avec les entreprises du Québec « qui sont déjà intéressées à venir à Pointe-Noire ».

La question sur l'amélioration du climat des affaires a été également

soulevée avec les aspects liés au dialogue public-privé qui tarde à prendre corps dans le pays. L'entrepreneuriat féminin qui se développe petit à petit, surtout dans le secteur de la transformation agricole, a été aussi l'une des préoccupations. Ce secteur, actuellement confronté aux problèmes de structuration et aux tracasseries administratives, intéresse l'ambassadeur du Canada qui a souhaité

la présence des produits congolais sur le marché canadien.

Par ailleurs, Sylvestre Didier Mavouenzela a émis le besoin de formation à Pointe-Noire d'un groupe des « Accompagnants », une méthode canadienne destinée à accompagner les entreprises qui, selon lui, est adaptée aux réalités des entreprises locales et du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



FLÉCHÉS • N° 06

NEGLIGÉE DURETE	JEU SOLITAIRE NON SIMU- LÉE	CÉRÉMONIE MONTRE LES DENTS	FAIT FONDRE LA GLACE ÉCORCE DE CHÊNE	EN UNE SECONDE	CAPITALE DE L'UKRAINE
↙	↘	↘	↘	↘	↘
ENTENDUS AU CINÉMA CHARNU				FAIT DU TORT	
↙		APPARIÉ LIBÉRÉ		IL VA BON TRAIN	↘
SANS DIFFICULTÉ DÉCLINER		↘	VENDU EN BOUCHERIE FILS DE DÉDALE		PRONOM PERSONNEL
↙			↘	ROULÉ EN ASIE CAP EN ESPAGNE	↘
VILLE ANDALOUSE	POSSESSIF DU BON RAISIN		NI DROITE NI GAUCHE PÈRE D'UNE CANTATRICE	↘	
↙	↘		↘	COULE EN SUISSE PARALYSIE	APPRIIS
BERNÉ BONNE ÉTOILE		L'UNE D'ELLES EST MÉDUSE SEMBLABLE		↘	↘
↙		↘		BAIE VITRÉE	PAS DE CÔTE
MET À NIVEAU	DÉMONS- TRATIF MORCEAU D'ADN		PARTICULES	CAPITALE DU TOGO PERDUES À LA NAISSANCE	↘
↙	↘		↘	↘	ABIMÉE
AGENT DE LIAISON VAGUE SUJET		INSTRU- MENTS À VENT JEU DE PIONS		DIPLÔME	↘
↙		PROIE DU LION		DOUÉ DE VIE	
CUPIDON			VRAIMENT GRAND		REGLE À DESSIN

MOTS MÊLÉS

B	E	B	I	C	E	P	S	H	G	O	U	D	A	C
O	E	S	O	C	U	L	G	M	Y	D	R	U	O	L
H	A	I	S	B	O	O	I	A	M	B	E	L	A	O
E	T	N	I	A	S	M	C	T	N	C	R	C	P	P
M	B	U	C	X	D	B	R	A	A	E	U	I	H	E
E	V	E	U	E	U	I	I	D	S	S	T	N	D	U
N	I	U	B	C	T	E	B	O	T	R	R	E	S	E
O	R	X	I	N	H	R	L	R	E	O	F	E	C	U
R	G	L	T	C	U	I	E	I	S	A	G	I	V	T
I	U	E	U	O	V	M	F	L	R	O	F	R	U	R
T	L	L	S	E	S	L	E	F	L	F	U	A	F	O
O	E	I	R	A	E	M	E	R	O	E	E	P	F	T
P	R	R	L	T	R	L	O	I	O	N	M	P	I	G
G	A	T	R	A	U	H	S	U	B	I	S	A	R	R
T	A	I	C	A	C	A	P	O	T	X	E	T	G	H

- | | | |
|----------|----------|-----------|
| ACACIA | FLETRI | ORSEC |
| ANCETRE | FRILEUX | PELUCHE |
| APPARIE | GAMELLE | PHRASE |
| ATLAS | GLUCOSE | PITRE |
| BICEPS | GOUDA | PLOMBIER |
| BIDASSE | GRIFFU | POTIRON |
| BOHEME | GRISOU | RASIBUS |
| CARMEL | GYMNASTE | SAINTE |
| CHIFFON | HORLOGE | SINUEUX |
| CLOPE | HYBRIDE | SOUPIR |
| CRIBLE | LACUSTRE | TEXTO |
| CUBITUS | LOURD | TORTUE |
| DECHU | MATADOR | VERRAT |
| DULCINEE | NUMERO | VERSATILE |
| FARFELU | OFFICE | VIRGULE |

MOTS CASES • N° 06

- 2 LETTRES**
AN - AS - ES - LE - NA - NE - OC - RU - SA - UT
- 3 LETTRES**
ADN - ANE - EUT - EVE - OUF - ZEN - ZOO - ZUT
- 4 LETTRES**
OSSU - RECU - RUER - STOP - TIGE - TUBA - UNAU - VEAU - ZEBU - ZERO
- 5 LETTRES**
APRES - AUSSI - ELITE - ENFER - ETEND - ETETE - ETIRE - EUSSE - MIGRE - NIERA - OASIS - QUASI - QUETE - ROUET - SUBIR - USUEL - VOUTA
- 6 LETTRES**
AMEUTE - ARABLE - EPUREE - ERSATZ - EVOQUE - PIQUEE

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 06 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 06 •

	7			6				
2			4	5		9	6	
9		4						5
	9	6		4				
			1		5			
				9		4	8	
	4					3		5
	3	2		8	4			7
			2					1

		6			1	7		
	7		4	3			1	
1		8	5			6		9
8				9		4	6	
	9		6		3		2	
	2	4		1				3
9		5			4	3		6
	4			6	9		8	
		2	8			1		

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est **bobsleigh**

Mots casés

MOTS CASES N° 05

E	V	O	Q	U	E	Z	E	N
R	E	C	U	V	O	U	T	A
S	A	A	M	E	U	T	E	
A	U	S	S	I	F	N	E	
T	T	I	G	E	A	D	N	
Z	O	O	R	U	E	R	F	
A	P	R	E	S	A	N	E	
E	S	O	S	U	B	I	R	
P	I	Q	U	E	E	L	E	
U	S	U	E	L	Z	E	R	O
R	E	T	I	R	E	A	S	
E	U	T	T	U	B	A	S	
E	T	E	T	E	U	N	A	U

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N° 05

D	R	R	D	I	K					
S	E	V	E	R	I	T	E	N	U	I
B	R	U	I	T	A	G	E	S	E	
G	R	A	S	U	N	I	T	G	V	
A	I	S	E	E	V	E	A	U		
V	I	E	I	L	L	I	R	N	E	M
L	T	A	C	E	N	T	R	E		
A	L	M	E	R	I	A	A	A	R	
E	U	G	O	R	G	O	N	E	S	
D	E	S	T	I	N	E	E	E	U	
C	E	E	L	O	M	E				
E	G	A	L	I	S	E	R	E	C	U
E	T	O	C	A	R	I	N	A	S	
O	N	G	N	O	U	E	T	R	E	
E	R	O	S	X	X	L	T	E		

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 05 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 05

3	7	5	9	2	6	1	4	8
2	1	8	4	5	7	9	6	3
9	6	4	3	1	8	7	5	2
7	9	6	8	4	2	5	3	1
4	8	3	1	6	5	2	7	9
5	2	1	7	9	3	4	8	6
8	4	9	6	7	1	3	2	5
1	3	2	5	8	4	6	9	7
6	5	7	2	3	9	8	1	4

4	5	6	9	8	1	7	3	2
2	7	9	4	3	6	5	1	8
1	3	8	5	7	2	6	4	9
8	1	3	2	9	5	4	6	7
5	9	7	6	4	3	8	2	1
6	2	4	7	1	8	9	5	3
9	8	5	1	2	4	3	7	6
7	4	1	3	6	9	2	8	5
3	6	2	8	5	7	1	9	4

EDOU/ OYO

Le souvenir d'Edith Lucie Bongo Ondimba, dix ans après

Une messe d'action de grâces a été dite, le 14 mars, à Edou, près d'Oyo (Cuvette), à l'occasion des dix ans de la disparition de la fille aînée du président Denis Sassou N'Guesso et ex-première dame du Gabon.



Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya devant la tombe de l'illustre disparue

L'office religieux conduit par le cardinal émérite de la République démocratique du Congo, Laurent Monsengwo Pasinya, a mobilisé, aux côtés des familles N'Guesso, Dirat et Bongo Ondimba, les dirigeants et fidèles des diocèses d'Owando (Cuvette) et de Gamboma (Plateaux).

Les présidents Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale) et Faure Gnassingbe (Togo) comptaient parmi les hôtes de marque de leur homologue congolais, tout comme plusieurs responsables des institutions publiques du pays.

Durant la messe ponctuée par des prières, chants et danses, l'assistance a replongé dans le souvenir de celle qui, tout au long de sa vie sur terre, s'était fait remarquer par son altruisme et son humilité.

Fille de président et épouse de président, le Dr Edith Lucie Bongo Ondimba ne s'était

jamais départie de sa contribution de mère de famille et restait proche des plus faibles et des démunis, ont commenté les intervenants.

Pour émouvante, la cérémonie du 14 mars à Edou l'a été à plusieurs titres, surtout quand on pense à la forte affluence des parents, amis et connaissances des familles d'Edith, arrachée à l'affection des siens à l'âge de 45 ans, le 14 mars 2009, à Rabat, au Maroc.

Parlant au nom de tous, Jean Dominique Okemba n'a eu le mot juste que de dire un grand merci à ceux et celles qui, Congolais ou étrangers, venus de partout, ont apporté un réconfort moral aux parents de l'illustre disparue. La cérémonie a pris fin par le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du Dr Edith Lucie Bongo Ondimba par le président Denis Sassou N'Guesso.

Gankama N'Siah

HOMMAGE

Afrika Telema salue l'œuvre de l'ex-première dame du Gabon

L'association a organisé une messe d'action de grâces en la paroisse Notre Dame de Fatima, le 14 mars à Brazzaville, en guise de la dixième année de disparition de la fille aînée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.



Une vue des fidèles

Dans son homélie, le père Jean-Marie Bukasa Malu, fondateur et président d'Afrika Telema, a loué l'altruisme d'Edith Lucie Bongo Ondimba. Il a regretté le fait que cette dame, mère de trois enfants, a été arrachée à l'affection de siens alors que ses initiatives pour le bien-être de tous n'avaient pas encore tari. Les participants à l'homélie ont découvert les actes salutaires qu'Edith Lucie Bongo Ondimba a posés durant ses quarante-cinq ans de vie sur terre, son combat social se faisant ressentir jusqu'aujourd'hui.

Le prêche a été tiré dans la deuxième lettre de Saint Paul à Timothée, au quatrième chapitre, les versets 6 et 8. Dans sa prédication, Jean-Marie Bukasa Malu a encouragé les fidèles dans la foi pour de bonnes oeuvres, à l'image de l'illustre disparue. « Si nous célébrons cette messe, c'est pour exalter une femme qui a posé des actes de générosité d'une manière désintéressée. Plusieurs témoignages confirment l'état d'âme de cette femme. Saint Paul dit : j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, il ne me reste qu'à recevoir la couronne de

justice », a-t-il indiqué.

L'émotion était visible sur le visage des fidèles pendant la prédication, surtout lorsque le père a rappelé que «maman solution» a prié à la paroisse Notre Dame de Fatima durant sa jeunesse. Selon Jean-Marie Bukasa Malu, les filles et fils du Congo ont un modèle à suivre car, malgré son statut d'enfant du chef de l'Etat, Edith a préféré étudier au Congo. « Que chacun de nous commence son combat comme Edith Lucie Bongo Ondimba ; d'abord dans sa famille, dans son quartier et dans son milieu professionnel, pour plaire à Dieu et servir de modèle pour les autres », a notifié le père.

Notons que le choix de cette date n'est pas anodin puisque le 14 mars 2019 marque le dixième anniversaire de la mort de la fille du chef de l'Etat congolais et ancienne première dame du Gabon, Edith Lucie Bongo Ondimba. À la fin de la messe, les membres de l'association Afrika Telema ont remis des médailles de la sainte face de Jésus à chaque fidèle chrétien.

Rude Ngoma, stagiaire

MÉDECINE POUR TOUS

Les douleurs thoraciques

La douleur thoracique est un symptôme fréquent de nombreuses pathologies organiques ou fonctionnelles. Hormis les organes du petit bassin, tous ceux du tronc peuvent donner une douleur thoracique. Celle-ci pose essentiellement le problème de sa signification et de la conduite à tenir en pratique courante.

Les mécanismes de production de la douleur

Toute lésion d'un organe entraîne la naissance d'influx douloureux, dits nociceptifs (menaçant l'organisme), qui s'acheminent dans la moelle. Celle-ci les transmet à la zone concernée du cerveau. Ce dernier en identifie la provenance et l'intensité. Cependant, il peut « se tromper » de localisation. La douleur provenant d'un organe est interprétée comme provenant d'un autre organe. On parle alors de « douleur projetée » :

Quels sont les organes concernés et comment en faire le rapprochement ?

Les organes concernés sont soit thoraciques (cœur et gros vaisseaux, poumons, plèvres, œsophage et estomac, paroi thoracique), soit abdominaux (foie, pancréas, péritoine), soit encéphaliques. L'étiquetage étiologique requiert un interrogatoire auquel le patient doit répondre avec le maximum de précision et qui pré-

cède la chaîne des examens cliniques et para-cliniques. Cette démarche clinique donne les éclairages ci-après :

1°) Homme de ≥ 40 ans, avec facteurs de risque artériels ou FDR (HTA, diabète, hypercholestérolémie, tabagisme, obésité, hérédité, etc.), douleur rétro-sternale, parfois épigastrique, irradiant vers l'épaule et le bras gauche voire dans le dos, survenant à l'effort et s'arrêtant avec lui, s'accompagnant d'angoisse, de durée brève, sensible à la trinitrine (antalgique spécifique) = angine de poitrine probable (angor pectoris). Si douleur persistante et plus intense = infarctus du myocarde très probable. Dans ces deux cas, il y a une lésion du cœur par carence de sang et donc d'oxygène dite ischémie.

2) Femme ou homme de < 40 ans, sans FDR, contexte fébrile et/ou d'affection systémique («grippe + +»), douleur médio-thoracique aiguë fébrile, prolongée, augmentée par la toux, calmée par certaines positions, non calmée par la trinitrine = Péricardite aiguë probable (inflammation de l'enveloppe du cœur ou péricarde). Si évolution grave avec étouffement, cyanose et saillie des veines du cou = Tamponnade (épanchement important de liquide ou de sang dans le péricarde).

3) Personne adulte, voyage récent prolongé ou épisode post-opératoire ou insuffisance cardiaque ou phlébite, douleur basi-thoracique subite avec dyspnée

aiguë et cyanose = Embolie pulmonaire très probable.

4) Sujet avec insuffisance respiratoire chronique ou traumatisme thoracique récent, douleur thoracique latérale intense, irradiant vers l'épaule avec dyspnée aiguë = Pneumothorax probable.

5) Sujet en insuffisance respiratoire et/ou cardiaque ou porteur de tuberculose ou de Sida, douleur thoracique intense latéralisée, irradiant à l'épaule et modifiée par la respiration = Pleurésie liquidienne.

6) Douleurs épigastriques et de l'hypocondre droit, irradiant dans le dos, l'épaule gauche et le membre supérieur gauche = Pancréatite aiguë.

7) Douleur épigastrique constrictive ou à type de brûlure irradiant dans le dos, avec éructations (pyrosis), souvent après les repas = Reflux oeso-gastrique et/ou ulcère gastrique.

8) Douleur de l'hypocondre droit, irradiant vers l'épaule droite, parfois vers la face antérieure du thorax, avec fièvre, frissons et nausées = Colique hépatique par calcul biliaire probable.

9) Douleurs thoraciques pariétales diverses : rhumatismes inflammatoires, infections diverses, cancers, traumatismes.

10) Sujets jeunes avec troubles psychologiques (crise d'angoisse, dépression, agressivité), algies thoraciques atypiques = Douleurs psychiatriques probables. Etc.

Que faire dans ces circonstances ?

Ce qu'il ne faut pas faire

- Paniquer ou temporiser ;
- S'en prendre à un sorcier ;
- Se tourner vers une force occulte qui ferait disparaître le mal.

Ce qu'il faut faire

Aller en consultation sans attendre chez un médecin (généraliste, pneumologue, cardiologue, hépato-gastroentérologue). Celui-ci fera un interrogatoire détaillé, vous examinera, vous prescrira un antidouleur approprié et prendra une décision appropriée. Soit il décide de vous suivre, auquel cas il vous fera un bilan orienté avec électrocardiogramme, radiographie thoracique et/ou abdominale, examens biologiques, échographie du cœur et/ou de l'abdomen. Au final, il vous délivrera une ordonnance de soins. Soit il décide de vous hospitaliser d'emblée. Dans un cas comme dans l'autre, il vous est conseillé de lui obéir.

Conclusion. La douleur thoracique est toujours un symptôme à prendre au sérieux. Sa cause n'est pas toujours là où on la croit. Par conséquent, la meilleure solution est de consulter rapidement son médecin. Celui-ci seul vous proposera la conduite à tenir en vue de rétablir votre santé.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramoue@yahoo.fr